

# Traçabilité

## La traçabilité alimentaire, un enjeu de taille



**MALADIE DE LA VACHE FOLLE, TREMBLANTE DU MOUTON, GRIPPE AVIAIRE : LES CRISES ALIMENTAIRES QUI ONT SECOUÉ LE MONDE DANS LES ANNÉES 90 ONT CONDUIT LES GOUVERNEMENTS À VALIDER LA PROVENANCE ET LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS QUE L'ON RETROUVE DANS NOS ASSIETTES.**

« La traçabilité est l'un des enjeux de taille des prochaines années », dit Daniel Marcheterre, directeur général par intérim d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ), organisme qui se consacre depuis 10 ans à identifier, répertorier, comptabiliser et suivre à la trace le cheptel québécois. « Les exigences des consommateurs donnent le ton. Que ce soit pour desservir les grandes chaînes d'alimentation ou le marché de l'exportation, la traçabilité est désormais un incontournable. »

C'est en 2001 que le gouvernement du Québec a mis sur pied, en partenariat avec les producteurs agricoles, un système de traçabilité obligatoire pour les bovins. Le secteur ovin a suivi le pas en 2004 et l'industrie cervidée en 2009. L'objectif : intervenir rapidement en identifiant la source de la contamination, limiter la propagation de la maladie et gérer efficacement les crises alimentaires.

Grâce à ce système, on peut retracer en moins d'une heure un foyer de contamination. « Ce système se compare à une assurance qui protège le cheptel et le consommateur et qui permet une réaction rapide », illustre M. Marcheterre.

Toutes les informations colligées par ATQ, en collaboration avec les producteurs et les partenaires sont conservées dans une base de données comptant quelque 18 000 fermes, 28 000 sites et près de 3 millions d'animaux vivants qui effectuent annuellement environ 4 millions de déplacements.

### UNE EXPERTISE UNIQUE

ATQ a développé une expertise unique dans le domaine. Dès le début, elle a opté pour la RFID, technologie de transmission à radio-fréquence, un système simple, rapide et peu coûteux, qui permet aux producteurs de saisir et d'acheminer les informations sur leur cheptel. Sur ce plan, le Québec a une longueur d'avance car pour plusieurs pays, ces suivis sont faits manuellement. « Notre expertise suscite l'intérêt dans divers pays. Ils veulent voir comment tout cela se concrétise au Québec. » Le Chili et l'Algérie entre autres ont fait appel à l'expertise d'ATQ.

À l'échelle canadienne, ce savoir-faire sera bientôt mis à profit pour implanter un système de traçabilité pour le secteur porcin, en collaboration avec le gouvernement fédéral. Au Québec, la traçabilité s'appliquera bientôt aux œufs,



**Chaque animal est identifié par un panneau visuel et une puce électronique de type RFID qui facilite l'enregistrement des déplacements de l'animal et qui permet au producteur agricole de consulter l'historique complet de l'animal contenu dans la base de données d'ATQ.**

à la volaille et à d'autres produits. Des projets pilotes sont également en cours avec des producteurs de homard et de viande bovine, de l'abattoir au détaillant. À terme, tous les produits agricoles seront tracés.

### CONSOMMATION RESPONSABLE

« Au cours des dernières années, nous avons assuré la traçabilité de la ferme à l'abattoir. Maintenant, nous voulons

tracer les aliments jusqu'à l'assiette du consommateur », indique M. Marcheterre. Un rêve réalisable car déjà, certains « circuits courts » entre des producteurs et des abattoirs permettent de suivre le parcours d'une pièce de viande, d'un animal jusqu'à la table. Prochain défi : instaurer un système de suivi, de l'abattoir à la table, en intégrant le réseau de distribution et les commerçants.

## Un atout économique important

Si l'objectif de la traçabilité est avant tout d'assurer la sécurité alimentaire et de protéger le cheptel, elle joue également un rôle économique important. En effet, elle permet de circonscrire les crises ou de les gérer à moindre coût, en évitant de fermer les frontières. Dans le cas de l'épisode de la vache folle

en 2003 en Alberta, les pertes étaient dernièrement évaluées à près de 9 milliards de dollars pour l'économie canadienne. Imaginez si aucun système de traçabilité n'était en place... La traçabilité contribue aussi à ouvrir de nouveaux marchés. Plusieurs pays exigent maintenant cette norme. Des producteurs

de bouvillons québécois ont pu accéder au marché japonais car ils étaient en mesure de prouver l'origine et la date de naissance réelle de leurs animaux. Ce critère a convaincu la compagnie Zensho, propriétaire de plus de 3 000 restaurants, de s'approvisionner à 16 000 km de son marché.






## La technologie à la rescousse

Pour suivre les animaux à la trace, de la naissance jusqu'à l'abattoir, les producteurs agricoles disposent de moyens qui font appel à la haute technologie. Les animaux portent à l'oreille un identifiant en plastique muni d'une puce électronique incluant un numéro d'identification unique à 15 chiffres. De nombreux agriculteurs utilisent un ordinateur de poche pour saisir les données directement à l'étable et les transférer ensuite dans leur système informatique. Cette automatisation génère une importante quantité de renseignements qu'il faut ensuite gérer au moyen de logiciels spécifiquement conçus pour l'industrie agro-alimentaire.



[www.atq.qc.ca](http://www.atq.qc.ca)

La base de données d'ATQ contient en temps réel près de 3 millions d'entrées (animaux vivants et sites). L'historique de chaque animal - de la naissance à l'abattoir, sans oublier tous les déplacements - est enregistré et disponible en tout temps.

BOVINS	OVINS	SITES	FERMES	CERVIDÉS
 2 390 124	 523 832	 28 000	 18 000	 12 720



Commanditaire Platine des activités du 10<sup>e</sup> anniversaire d'Agri-Traçabilité Québec.